



## AVIS PUBLIC

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que, lors de la séance du 12 mai 2026, à 19 h, le conseil municipal de Sainte-Clotilde-de-Horton procédera à un avis de motion ainsi que le dépôt du 1<sup>er</sup> projet de règlement 111-2 relatif au tarif imposé lors des interventions pour le raccordement aux services d'aqueduc et d'égout.

Donné et affiché à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de mai 2026.



Michael Bernier  
Directeur général et greffier-trésorier